

LA FORGE DE LA TZINTRE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titre	La forge de la Tzintre
Sous-titre	Quand le métal entre en fusion
Descriptif de l'activité	<p>Découvrir le temps d'une visite l'ancienne forge de Charmey, un lieu exceptionnel, témoin de l'importance du hameau de la Tzintre au 19^e siècle. C'est ce que propose Frédy Roos, héritier des derniers forgerons installés dans la vallée, et l'association des amis de la vieille forge.</p> <p>Ce lieu a gardé son caractère d'atelier artisanal tel qu'il était dans les années 1919-1930. Le foyer de forge, l'enclume, les marteaux, les outils représentatifs de l'époque sont des témoins d'un riche passé d'artisans qui ont œuvré sans relâche au service du monde agricole.</p> <p>Tous les équipements nécessaires à l'ensemble de l'activité qui se déroulait dans ces murs noircis par la suie du charbon et la fumée dégagée lors des ferrages des chevaux sont prêts à fonctionner comme si le forgeron avait quitté cette forge hier matin.</p>
Dates	Samedi 17 novembre 2018, samedi 23 février 2019, samedi 16 mars 2019
Horaire	10h30 – 12h00
Lieux du rendez-vous	Vieille forge de Charmey, proche arrêt de bus TPF <i>Charmey, La Tzintre</i>
Lieux de l'activité	Vieille forge de Charmey
Programme indicatif	Accueil du groupe, visite de la vieille forge de Charmey et démonstration
Sécurité	Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre avec lui ses médicaments.
Participants catégories et âges	<i>Dès 14 ans</i>
Nombres (min. – max.)	Minimum 7 personnes, maximum 15 personnes
Option	Au rayon des saveurs de la région, un pique-nique, composé de produits labellisés Parc, peut être commandé.

TRANSPORTS ET ACCÈS

Accès voiture et transports publics (lieu de rendez-vous)	Forge de la Tzintre, 1637 Charmey ; accès à Charmey en bus TPF ligne Bulle – Charmey
Horaires des transports publics (le coût des transports publics n'est jamais inclus dans les tarifs de l'offre)	<p>Bus TPF Bulle – Charmey</p> <p>Aller Bulle, gare – Charmey, La Tzintre : 09h48 – 10h12</p> <p>Retour Charmey, La Tzintre – Bulle : 12h41 – 13h13</p>
Covoiturage	Covoiturage possible, réservations obligatoires, merci de s'annoncer Contact : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch 0848 110 888

TARIFS

Tarif de base adulte	Dès 14 ans 30.-
Paquet pique-nique	<p>Au rayon des saveurs de la région, un pique-nique, composé de produits labellisés Parc, peut être commandé et dégusté lors d'une activité Parc ou pour toute autre occasion.</p> <p>La variante avec viande au prix de 16.- : 100g de Gruyère AOP* ou Etivaz AOP*, 100g d'un deuxième fromage*, 100g de charcuterie**, un ballon de pain et un fruit.</p> <p>La variante végétarienne au prix de 14.- : 100g de Gruyère AOP* ou Etivaz AOP*, 100g d'un deuxième fromage*, un autre produit laitier*, un ballon de pain et un fruit.</p> <p><i>*produits labellisés Parc</i> <i>** produits labellisés Parc ou d'une marque régionale du Parc</i></p>

CONDITIONS ET TERMES DE L'ACTIVITÉ

Inscription	<p>Inscription obligatoire : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch 0848 110 888</p> <p>Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi</p>
Confirmation	<p>La réservation est considérée comme définitive dès la réception de l'inscription et du paiement total de la somme due. La réservation est confirmée par courriel ou par courrier.</p>
Paiement	<p>Paiement sur facture avant la participation à l'activité. Aucun paiement sur place (bulletin de versement envoyé par le Parc). La réservation est considérée comme définitive à la réception du paiement par le Parc.</p>
Annulation	<p>En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités, le Parc se réserve le droit d'annuler l'activité.</p> <p>En cas d'annulation de l'activité, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais. Il est évident que les sommes avancées (y compris réservation d'un hôtel ou achat d'un pique-nique) seront remboursées ou pourront servir à l'achat d'une autre activité.</p> <p>En cas d'annulation par un participant (par écrit ou par téléphone) sans motif de force majeure dans la dernière semaine, rien ne sera remboursé.</p>
Assurances	<p>Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.</p>